



Supporter un fumeur de cigares dans son bureau : est-ce une fatalité ?

Rubrique : questions-réponses - Date : mardi 26 mars 2002

Bonjour,

Depuis plusieurs mois je dois supporter un fumeur de cigares dans mon bureau alors que depuis toujours je ne supporte pas la fumée de tabac. Depuis quelques semaines un autre collègue à rejoint le bureau et fume lui aussi !

J'ai du mal à venir à bout d'un rhume accompagné d'un encombrement des poumons depuis près de 3 semaines et par l'apposition de petits panneaux défense de fumer j'ai essayé calmement de les arrêter mais rien n'y fait, bien au contraire !! au point de se voir expulser de la fumée en pleine figure !!

comment réagir à cela ? dois-je en faire part à ma hiérarchie ??

Merci par avance pour vos conseils et vos informations.

Réponse :

Non, ce n'est pas logique de supporter la fumée des autres au travail ; ce n'est pas légal non plus.

Consultez les informations générales de la rubrique lieu de travail, puis cherchez parmi les FAQ de ce même lieu celles qui correspondent le mieux à votre cas et lisez attentivement les réponses faites par DNF.

Si, à la fin de ce parcours, vous éprouvez le besoin d'affiner votre stratégie, n'hésitez pas à nous contacter à nouveau.